

## L'ARISTOCRATIE SUÉDOISE ET LA FRANCE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

Charlotta WOLFF

Armand Colin | « Histoire, économie & société »

2010/1 29<sup>e</sup> année | pages 56 à 67

ISSN 0752-5702

ISBN 9782200926151

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2010-1-page-56.htm>

Pour citer cet article :

Charlotta WOLFF, « L'aristocratie suédoise et la France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie & société* 2010/1 (29<sup>e</sup> année), p. 56-67.  
DOI 10.3917/hes.101.0056

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# L'aristocratie suédoise et la France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle

par Charlotta WOLFF

## Résumé

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les relations entre la France et la Suède étaient excellentes et les contacts diplomatiques très soutenus. Plutôt que d'étudier les influences politiques ou culturelles, cet article se propose d'analyser les liens entre la politique étrangère, les charges publiques et les intérêts privés des personnalités suédoises concernées par ces relations. Les rapports entre la noblesse suédoise et la France se placent dans le contexte de la société de cour, avec sa logique caractéristique du don et du contre-don, et son jeu complexe de loyautés politiques et d'honneurs. De même, la matérialisation de la représentation diplomatique tout comme les investissements de l'aristocratie suédoise dans des structures militaires françaises suivent des modèles aristocratiques de représentation ostentatoire et de prestige.

## Abstract

*During the eighteenth century, relations between France and Sweden were excellent and the diplomatic contacts were very close. Rather than looking at the studies of the cultural or political influences, this article aims to analyze the links between foreign policy, public charges and special interests of the Swedish actors involved in these contacts. The relationship between the Swedish nobility and France is placed in the context of court society, with its logic of giving and being given and its complex interplay of political loyalties and honor. Similarly the diplomatic exercise and investment in military affairs follow the aristocratic models of representation and prestige.*

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement pendant la période connue sous le nom de « l'Ère de la Liberté » (1719-1772) et les débuts du règne de Gustave III (1771-1792), la politique extérieure de la Suède est orientée vers la France. Les relations diplomatiques se doublent d'un intérêt porté à la culture française par les familles aristocratiques dominant la diète suédoise et détenant les plus hautes charges de l'État. De nombreux membres de cette élite cosmopolite séjournent en France pour s'instruire, pour se former au métier des armes, ou parce qu'ils y ont été envoyés en mission diplomatique, ce qui leur donne l'occasion et la nécessité de développer des réseaux de relations, et souvent d'amitiés, dans les sphères influentes du pouvoir politique et littéraire français.

La recherche s'est le plus souvent penchée soit sur les influences littéraires et artistiques de la France en Suède, soit sur les rapports purement diplomatiques et politiques entre les deux pays. Les intérêts et les bénéficiaires particuliers se trouvant derrière ces rapports politiques ont rarement été mis en avant. Dans cet article, ce sont les liens entre politique étrangère, charges publiques et économie privée qui nous intéressent tout particulièrement. L'objectif est de mettre en lumière les dimensions économiques, sociales et culturelles des relations politiques et diplomatiques. Nous examinerons la mise à profit de l'alliance franco-suédoise par la noblesse, qui y voit un intérêt économique et une source de prestige, la représentation diplomatique en tant que plaque tournante dans ce jeu de redistribution de grâces et d'emplois militaires, ainsi que le rôle des diplomates en tant que médiateurs culturels et sociaux.

### Le « système français » et la noblesse suédoise

Après la grande guerre du Nord (1700-1721), la Suède en est réduite à n'être plus qu'une puissance de second rang. Charles XII mort (1718), de nouvelles lois fondamentales redonnent le pouvoir à la diète et confinent le monarque au décorum. La période allant de 1719 à 1772, année au cours de laquelle Gustave III restaure le pouvoir de la monarchie, est appelée par les contemporains « l'ère de la Liberté » en référence à la République romaine et à la constitution libre de la Suède. De son côté, la France, alliée traditionnelle de la Suède et garante comme elle de la paix de Westphalie, a besoin d'un contrepoids à l'influence russo-britannique autour de la mer Baltique. Pour maintenir ce que l'on appelle le « système français dans le Nord », le gouvernement de Versailles cherche à influencer la politique suédoise dirigée par la noblesse, le premier des quatre états de la diète, particulièrement l'aristocratie qui domine la haute administration<sup>1</sup>.

La France trouve un allié dans le parti francophile, dit des Chapeaux, qui renverse le gouvernement pro-britannique de Horn à la diète de 1738 et demeure au pouvoir jusqu'en 1765, puis de nouveau de 1769 à 1771. Pour aider ce parti à se maintenir au pouvoir et pour assurer le dévouement de ses membres, le gouvernement français distribue de l'argent en espèces, des pensions et des gratifications diverses à des personnes clefs. Ainsi, tandis qu'au niveau étatique la France verse des subsides à la Suède pour la maintenir dans son système d'alliances, elle cherche sur un plan personnel à attacher la noblesse suédoise à ses intérêts par des liens de gratitude et de loyauté. Le motif avoué de cette politique est de soutenir et de renforcer le parti français<sup>2</sup>.

La machine de redistribution de l'argent français se double d'un réseau de relations patron-clients autour de l'aristocratie francophile et du cercle interne au parti français. À l'aide de ce réseau, les Chapeaux peuvent maintenir leurs hommes de confiance au poste important de représentant diplomatique à la cour de France de 1739 jusqu'en 1783 : pendant cette période, tous les ambassadeurs de la Suède sont issus de ce cercle interne au parti. De plus, les hommes qui se succèdent au poste d'envoyé de Suède à la cour de

1. Pour une brève présentation, voir par exemple C. Nordmann, *Grandeur et liberté de la Suède (1660-1792)*, Paris, Nauwelaerts, 1971.

2. Voir, par exemple, H. Danielson, *Sverige och Frankrike 1736-1739. Till belysning av Arvid Horns politik och fall*, Lund, Gleerup, 1956 ; voir aussi Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris (ci-après : MAE), Mémoires et documents, Suède, vol. 10, ff. 351-356, « Mémoire sur les moyens les plus convenables pour soutenir le système français en Suède, par le c<sup>te</sup> d'Orlik ».

France sont liés entre eux par la parenté, par les alliances, et le plus souvent aussi par une amitié renforcée par un cursus commun dans l'administration centrale<sup>3</sup>.

Le comte Carl Gustaf Tessin, ambassadeur extraordinaire à Paris de 1739 à 1741, est le gendre du lieutenant général comte Erik Sparre, ancien ambassadeur qui a servi dans les armées de Louis XIV<sup>4</sup>. Tessin a eu un rôle central dans le bouleversement politique qui a conduit le parti des Chapeaux au pouvoir en 1738. Son successeur, le comte Clas Ekeblad, a fait un beau cursus ministériel sous Carl Gyllenborg, qui était le président de la Chancellerie, c'est-à-dire le premier ministre. Au moment de sa nomination, il venait d'épouser la comtesse Eva de La Gardie, issue d'une famille très influente à la diète, fort riche, et francophile de tradition. Mais, en 1744, après deux ans d'activité, la cherté de la vie à Paris obligea le comte Ekeblad à renoncer à son poste d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire<sup>5</sup>.

Le baron Carl Fredrik Scheffer, qui avait été le secrétaire de Tessin lors de son ambassade, lui succède. C.F. Scheffer reste sept ans à Paris et retourne en Suède en 1751 pour prendre un siège au Sénat du royaume. La légation passe à son frère, le baron Ulric Scheffer, qui se trouve alors en France en tant que lieutenant-colonel au régiment Royal Suédois. À l'exception de la diète de 1755-1756, au cours de laquelle il séjourne en Suède, Ulric Scheffer reste en France jusqu'en 1764 où, prenant ses précautions en vue de la chute imminente du parti des Chapeaux, il retourne en Suède pour préparer une diète qui s'annonce mal<sup>6</sup>.

En 1761, le titre d'ambassadeur extraordinaire est décerné à Ulric Scheffer pour souligner l'importance de la France dans la politique extérieure des Chapeaux, qui ont alors failli perdre le pouvoir. Leur chute a lieu en 1765. Pendant des mois, la légation se trouve sans titulaire. Finalement, en octobre 1765, le nouveau gouvernement pro-britannique et pro-russe confirme la nomination du comte Gustav Philip Creutz au poste de ministre plénipotentiaire à la cour de France. Creutz est un jeune ami d'Ekeblad, son supérieur à la Chancellerie, et de C.F. Scheffer. Bien que francophile de toute son âme, Creutz est plus un homme de cour qu'un homme de parti. Sa nomination a été préparée pendant des mois et, apparemment, les nouveaux hommes au pouvoir le trouvent trop inoffensif pour le priver du poste qu'il a tant désiré, poste qui a cependant perdu beaucoup de son importance avec le changement de système. Creutz arrive de Madrid où il représente son pays depuis 1763. Il reçoit le titre d'ambassadeur en 1772, et ne quitte la France qu'en 1783, lorsque le roi Gustave III le prie d'accepter le poste de président de la Chancellerie<sup>7</sup>. Il existe

3. C. Wolff, *Vänskap och makt. Den svenska politiska eliten och upplysningstidens Frankrike*, Helsingfors, Svenska litteratursällskapet, 2005, p. 118-123 ; *id.*, « Sveriges representation i Paris. Sändebuden och beskickningen under frihetstiden och den gustavianska tiden », *Historisk Tidskrift för Finland*, vol. 86, 2001-2, p. 169-184.

4. Sur Erik Sparre, voir S. Leijonhufvud, *Erik Sparre och Stina Lillie*, Stockholm, Nordstedt och Söner, 1911.

5. W. Holst, *Carl Gustaf Tessin under rese-, riksdagsman- och de tidigare beskickningsåren. Ett bidrag till hans ungdomshistoria och politiska biografi*, thèse, Lund, 1931, p. 170-171 ; Riksarkivet, Stockholm (archives nationales de Suède, ci-après : RA), *Diplomatica Gallica*, vol. 322, Instruction à Ekeblad ; RA, *Ekebladska samlingen*, vol. 10, Lettre de Carl Gyllenborg à Clas Ekeblad, 23 décembre 1743 ; voir aussi RA, *Diplomatica Gallica*, vol. 300.

6. Sur Carl Fredrik Scheffer, voir J. Heidner, *Carl Fredrik Scheffer. Lettres particulières à Carl Gustaf Tessin 1744-1752*, édition critique, Stockholm, Kungl. Samfundet för utgivande av handskrifter rörande Skandinaviens historia, 1982, particulièrement p. 3-27 ; sur Ulric Scheffer, voir L. Trulsson, *Ulric Scheffer som hattpolitiker. Studier i hattregimens politiska och diplomatiska historia*, Lund, Gleerup, 1947.

7. Sur Creutz, voir G. Castrén, *Gustav Philip Creutz*, Stockholm & Borgå, Bonnier, 1917 ; A. Hultin, *Gustaf Philip Creutz. Hans levnad och vittra skrifter*, Helsingfors, Svenska litteratursällskapet, 1931 ; M. Molander Beyer (éd.), *La Suède & les Lumières : lettres de France d'un ambassadeur à son roi (1771-1783)*, Paris, Michel

ainsi une ligne plus ou moins directe d'Erik Sparre à Tessin, des frères Scheffer à Ekeblad, et d'Ekeblad à Scheffer et Creutz. Les forts liens de parenté, d'amitié et de collégialité garantissent une certaine continuité dans les affaires, à laquelle contribue aussi la présence de secrétaires et du pasteur de la paroisse suédoise, lequel assume parfois les fonctions de secrétaire et de chargé d'affaires<sup>8</sup>.

Prestigieux, certes, le poste de ministre plénipotentiaire à la cour de France est moins convoité qu'on ne le pense, car il n'est pas lucratif mais coûte beaucoup à ses détenteurs<sup>9</sup>. Cela dit, les proches de l'envoyé mettent souvent à profit leur présence à la cour de France pour faire valoir leurs intérêts personnels d'ordre économique ou honorifique. Plus souvent encore que pour obtenir une pension ou un titre, ils utilisent la bienveillance de l'envoyé pour des commissions : envois de livres, achats d'objets de luxe prohibés en Suède, de bijoux, de vins, de vêtements, de curieux objets de collection et de tout ce que le consommateur averti peut imaginer<sup>10</sup>.

Un ministre étranger arrive rarement seul. Le plus souvent, il emmène avec lui une suite de parents ou d'amis qui, pour une raison quelconque, veulent visiter Paris. La légation prend ainsi parfois l'allure d'une cour princière en miniature<sup>11</sup>. Tessin arrive avec sa femme, deux neveux et une nièce, un jeune officier, le comte Carl Posse, un secrétaire particulier, un chien, un perroquet, et des domestiques suédois<sup>12</sup>. Ekeblad loge dans sa résidence, l'hôtel du Roure, rue du Cherche-Midi, son beau-frère, le comte de La Gardie, sa belle-mère et deux de ses belles-sœurs. Lors de la présentation de ses lettres de créance, il est accompagné de son beau-frère et du gouverneur de celui-ci, des secrétaires des légations suédoises à Paris et à Madrid, d'un professeur de droit et d'un étudiant suédois, du valet de pied allemand de Tessin, ainsi que d'une vingtaine de laquais et de domestiques<sup>13</sup>. L'ambassadeur Creutz, à son tour, non seulement accueille les fils de ses puissants protecteurs suédois et tous ceux recommandés par le roi Gustave III, mais il prend même soin de la formation des cuisiniers que le comte de Fersen lui envoie pour apprendre la cuisine parisienne<sup>14</sup>.

Très souvent, le ministre suédois à Paris doit assister ses compatriotes dans leurs affaires militaires en France. Servir sous des drapeaux étrangers est, pour la noblesse suédoise, une manière de voir le monde et d'acquérir une expérience qui peut, dans le meilleur des

de Maule, 2006, p. XVII-LXXVII. Sur sa nomination, voir aussi RA, *Diplomatica Hispanica*, vol. 15, Lettre de Creutz à Clas Ekeblad, 27 juin 1765.

8. C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 123-125.

9. Sur les salaires des diplomates, voir C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 140-141 ; A. Forssell, « Utrikesförvaltningens historia 1721-1809 », *Den svenska utrikesförvaltningens historia*, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1935, p. 319-323.

10. Sur ces commissions, voir J. Ilmunnas, *Kuluttaminen ja ylhäisaatelin elämäntapa 1700-luvun Ruotsissa* [La Consommation et le mode de vie de la haute noblesse suédoise au XVIII<sup>e</sup> siècle], thèse de doctorat, Helsinki, 2009, p. 237-250.

11. C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 125-127 ; voir aussi L. Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990.

12. G. von Proschwitz, *Tableaux de Paris et de la Cour de France 1739-1742. Lettres inédites de Carl Gustaf, comte de Tessin*, Göteborg & Paris, Acta Universitatis Gothoburgensis, 1983, p. 58.

13. Seuls le comte de La Gardie et le secrétaire de la légation Carl Reinhold Berch furent présentés au roi. RA, Ekebladiska samlingen, vol. 15 et 7, Lettres de Clas Ekeblad à Eva de La Gardie du 25 avril 1742 et de Fredrik Pontus de La Gardie à Hedvig Lillie du 6 août 1742 ; RA, Ekebladiska samlingen, vol. 15, Lettres de Clas Ekeblad à Eva de La Gardie, 13 septembre 1743 et 17 octobre 1743.

14. G. Castrén, *Gustav Philip Creutz*, op. cit., p. 189, 302, 349-351 ; Uppsala universitetsbibliotek, Uppsala (ci-après : UUB), G 360, Lettre de Gustav Philip Creutz à Fredrik Axel von Fersen, 30 juin 1776.

cas, améliorer les perspectives de carrière dans le royaume scandinave<sup>15</sup>. En Suède, tout comme en France, les unités et emplois militaires font l'objet d'investissements de la part de la noblesse<sup>16</sup>. Ce jeu se joue aussi sur un plan international et l'on trouve des officiers suédois au service tantôt de la Prusse, tantôt de la France, voire de la Grande-Bretagne pour ce qui est de la marine. Dans certaines familles, la tradition de servir en France s'installe et se perpétue pendant plusieurs générations. Le désir pour l'aristocratie suédoise d'acquérir des emplois et des titres en France offre au gouvernement un moyen précieux de renforcer les liens qui attachent la noblesse suédoise aux intérêts du royaume<sup>17</sup>.

En France, l'aristocratie suédoise est attirée par les régiments dits « étrangers », et plus précisément « allemands ». À l'origine mis sur pied par des princes étrangers ou constitués par des prisonniers de guerre, les régiments étrangers font, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'objet de transactions parfois très compliquées. Dans l'armée française, le plus connu des régiments dits « allemands » est le Royal Suédois. À son origine, il est constitué des restes d'un régiment suédois au service des Provinces-Unies faits prisonniers à la bataille de Fleurus en 1690. Pendant vingt ans, de 1694 à 1714, il est commandé par Erik Sparre qui lui prête son nom. En 1740, l'ambassadeur extraordinaire Tessin et l'envoyé ordinaire Axel Fleming obtiennent de Louis XV que le régiment prenne le nom de Royal Suédois et que son corps d'officiers soit constitué uniquement de Suédois<sup>18</sup>.

En 1742, le régiment est acquis par le comte français Joseph de Sparre, un cousin éloigné d'Erik Sparre, descendant d'un diplomate suédois naturalisé français à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Joseph de Sparre se retire de la tête du régiment en 1756 et fait de son fils aîné, Alexandre, le colonel propriétaire. Celui-ci, à son tour, fait nommer en 1770 comme colonel commandant son frère Ernest, qui est marié et a des enfants. Au printemps 1782, le comte Alexandre ayant des soucis financiers, le comte et la comtesse Ernest de Sparre tentent de faire passer le régiment entier à un frère cadet afin de le garder dans la famille. Alexandre de Sparre préfère l'argent liquide et, à l'automne 1783, il vend pour 100 000 livres le régiment au comte Hans Axel von Fersen. Pour un Suédois, même pour Fersen, fils de parents très riches, la somme est immense. « C'est la pourtant tout ce qui est la belle compensation d'un régiment étranger propriétaire, qui étoit depuis longtemps, et devoit être à jamais l'état de notre maison en France », écrit, très déçue, la comtesse Ernest de Sparre<sup>19</sup>.

Tout comme l'aristocratie française, celle de Suède tâche de maintenir les offices militaires dans la famille et utilise ses réseaux d'influence et de solidarité pour promouvoir

15. K. Wirilander, *Suomen upseeristo 1700-luvulla. Sosiaalishistoriallinen tutkimus Suomen armeijan jalkopalkkaisesta upseeristosta* [Le Corps des officiers en Finlande au XVIII<sup>e</sup> siècle. Étude d'histoire sociale sur le corps des officiers cantonnés de l'armée de Finlande], thèse Helsinki, 1950, p. 186-189.

16. M. Marraud, *La noblesse de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 287-288 ; J.-F. Solnon, *La Cour de France*, Paris, Fayard, 1987, p. 558-563 ; K. Wirilander, *Suomen upseeristo 1700-luvulla*, op. cit., p. 175.

17. C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 146.

18. Sur l'origine du Royal Suédois, voir M. Beckman, *Under fransk fana ! Royal Suédois – svenskt regemente i fransk tjänst 1690-1791*, Stockholm, Svenskt militärhistoriskt bibliotek, 1995 ; E. Fieffé, *Histoire des troupes étrangères au service de France*, Paris, Dumaine, 1854 ; L. von Numers, « Anteckningar om Sparres regemente », *Vinet som kaniken drack och andra essayer*, Helsingfors, Söderströms, 1967, p. 35-76 ; F.U. Wrangel, *Origines et débuts du Royal-Suédois actuellement 89<sup>e</sup> de ligne*, Paris, Figière, 1914.

19. M. Beckman, *Under fransk fana !* op. cit., p. 34-55, 65-68 ; C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 149-155, 158-159 ; RA, Schefferska samlingen, C. F. Scheffer, vol. VI, Lettres de la comtesse Ernest de Sparre, née Adélaïde Thérèse Hardouin de Beaumoïis à C. F. Scheffer, 9 mars 1782 et sans date, probablement du printemps 1784 ; J. Ilmakunnas, *Kuluttaminen ja ylläisatelin elämäntapa 1700-luvun Ruotsissa*, op. cit., p. 148-154.

des membres de la famille à des positions convoitées<sup>20</sup>. Les efforts pour acquérir et garder à la famille un régiment s'étendent souvent sur plusieurs générations. Ainsi, les Lewenhaupt tentent, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'acquérir le régiment Royal Bavière. Le comte Adam Lewenhaupt prend du service en France en 1742 comme adjudant général de son parent, le comte Maurice de Saxe, puis devient colonel « à la suite » du régiment de ce dernier. De 1753 jusqu'à sa mort en 1775, il est colonel du régiment de Madame la Dauphine et du Royal Bavière, régiment qui absorbe celui de Madame la Dauphine en 1760. Lewenhaupt profite de son commandement pour y placer son fils, Auguste Lewenhaupt, son gendre et son neveu. En 1780, Auguste Lewenhaupt tente de racheter le régiment, passé à la mort de son père au comte de Daun, mais il échoue. Il reçoit, en consolation, le titre de colonel en second du régiment d'Alsace, où se trouve déjà son frère<sup>21</sup>.

Tous n'ont pas les moyens d'acquérir un régiment. L'achat d'une compagnie est déjà un investissement considérable. Les frères Fredrik Pontus et Ulric Gustaf de La Gardie, beaux-frères du comte Ekeblad, ont chacun une compagnie en France dans les années 1740. L'aîné en achète une au régiment de cavalerie Royal Allemand pour 20 000 livres payables en deux termes, dont le premier de 11 000 livres est réglé par sa mère. Le paiement du second terme est retardé, la comtesse de La Gardie étant décédée à Paris en 1745, et la compagnie est revendue en 1747. Ulric de La Gardie reçoit à son tour une compagnie du régiment français du comte Fredrik Axel von Fersen en 1747<sup>22</sup>.

Les régiments et les compagnies sont des investissements incertains, très coûteux au départ, et dont le rendement se compte plus en honneur qu'en espèces. Pour la plupart des officiers suédois servant en France pendant quelques années, ce genre d'investissement est de toute façon hors de question. Il y a d'autres moyens de partager un peu de la gloire attachée au service du roi de France. La voie privilégiée de l'aristocratie étrangère est le brevet sans obligation de servir mais avec une pension personnelle attachée au titre. Ces titres, presque purement honorifiques, sont généralement des grades de lieutenant ou de capitaine « à la suite » du régiment. Le gouvernement français en accorde à volonté, car les titres « à la suite » et les pensions sur le trésor royal permettent de promouvoir des étrangers sans déranger la hiérarchie interne des compagnies et des régiments et sans épuiser l'extraordinaire des Guerres<sup>23</sup>. Par ce moyen, l'officier suédois qui en bénéficie, peut, à son retour en Suède, faire valoir un rang qu'il n'aurait pas obtenu autrement et prétendre à un avancement meilleur. Le comte Clas Julius Ekeblad, fils de l'ancien envoyé devenu sénateur et président de la Chancellerie, compte qu'il est plus avantageux pour lui de maintenir son titre de capitaine à la suite du régiment de dragons de Schomberg, avec la pension annuelle de 5 000 livres tournois qui y est attachée, plutôt que d'accepter une compagnie, ce qui entraînerait des dépenses et l'empêcherait d'aller et de venir comme bon lui semble<sup>24</sup>.

20. Voir B. Hours, *Louis XV et sa Cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan*, Paris, PUF, 2002, p. 166-168.

21. E. Fieffé, *Histoire des troupes étrangères au service de France*, op. cit., p. 180, 406-414 ; RA Diplomatica Gallica, vol. 449, Lettre de Gustav Philip Creutz à Ulric Scheffer, 2 juin 1780.

22. P. Wieselgren, *Dela Gardiska Archivet eller Handlingar utur Greff. Dela Gardiska biblioteket på Löberöd*, del XIV och XV, Lund, 1841, p. 8 ; RA, Ekebladiska samlingen, vol. 14, Lettres de C.F. Scheffer, Fredrik Pontus de La Gardie et Ulric Gustaf de La Gardie à Clas Ekeblad.

23. C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 163.

24. Bibliothèque royale de Stockholm (ci-après : KB), Engeströmska samlingen, C XVII 1.4, Lettres de Clas Julius Ekeblad à son père Clas Ekeblad, 3 septembre 1767 et 29 novembre 1768 ; KB, Engeströmska samlingen, I e 14.7, Journal de Clas Julius Ekeblad ; RA, Ekebladiska samlingen, vol. 22, Brevets. Cf. Marraud, op. cit., p. 335.

Comme dans le cas du jeune comte Ekeblad, les pensions sont souvent plus élevées que les salaires des offices de rang correspondant et elles sont généralement accordées aux personnes très proches du pouvoir, des fils de sénateurs ou des favoris de la cour, ou encore des personnes dont on estime qu'elles peuvent avoir de l'influence sur la politique suédoise. Autant qu'une reconnaissance de mérites, les pensions sont des moyens privilégiés pour attacher de telles personnes à la France. Dans la redistribution de ces faveurs politiques, le représentant diplomatique de la Suède à Paris tient un rôle crucial<sup>25</sup>.

### Protéger, représenter

« Vous êtes monsieur le Chef de notre nation et le seul protecteur que nous avons en France ainsi souffrez la liberté que je prends à vous porter mes peines », écrit le lieutenant Martin von Schultz au ministre plénipotentiaire de Suède en 1760. Schultz a servi pendant quinze ans en France et souhaite maintenant un brevet de capitaine et la permission d'aller à la diète en Suède<sup>26</sup>. Le ministre négocie directement avec le gouvernement français, et s'il est assez estimé et pèse bien ses mots, il peut promouvoir les intérêts de ses compatriotes, en contrepartie des services que ceux-ci rendent à la France. Ainsi, Carl Fredrik Scheffer semble s'être fort bien entendu avec le comte d'Argenson, ministre de la guerre, et ami, comme Scheffer, à la fois des philosophes et de la reine Marie<sup>27</sup>.

Dans les archives de la légation, nous trouvons une multitude de lettres ou suppliques d'officiers suédois et d'écrits du gouvernement français concernant leurs emplois, salaires et avancements. La plupart de ces écrits datent des années 1740 et 1750, périodes de guerre en Europe. Un autre moment d'importance correspond à la guerre de l'Indépendance américaine. Plusieurs des officiers qui écrivent à leur représentant diplomatique sont d'assez petite noblesse et n'appartiennent pas à l'aristocratie au pouvoir à Stockholm. Ils sont plutôt les clients de cette élite politique. Conscients de cet état de fait, ils prennent soin d'attirer la bienveillance du ministre par des vœux, par exemple, avant de plaider leur cause. Le plus souvent, ils demandent un avancement, une pension de retraite, ou une gratification sous la forme d'un ordre<sup>28</sup>.

Il s'en faut de beaucoup que toutes les faveurs sollicitées soient accordées. La lecture des lettres du ministre français de la guerre au ministre plénipotentiaire suédois et des listes de grâces accordées révèle que les personnes dont les demandes sont agréées sont, avant tout et une fois de plus, les parents et amis auxquels le ministre suédois s'intéresse, ou les protégés de la Cour. Ainsi, un brevet de lieutenant-colonel au régiment Royal Suédois est donné au capitaine Lilliehöök, dont d'Argenson écrit que « Sa Majesté s'y est déterminée d'autant plus volontiers qu'Elle est disposée à donner dans toutes les occasions des marques de La considération qu'Elle a pour [le] Prince Royal [Adolphe Frédéric] de Suède, de la protection duquel vous m'avez témoigné que cet officier est honoré particulièrement<sup>29</sup> ».

L'amitié des deux couronnes est souvent le motif invoqué, ce qui n'empêche pas le népotisme et le clientélisme de fleurir. Les frères Scheffer bénéficient de ces mécanismes : en 1746, Ulric Scheffer, alors lieutenant-colonel au Royal Suédois, reçoit une permission de six mois pour participer à la diète en Suède. Après celle-ci, son frère Carl Fredrik sollicite pour lui avec succès le grade de colonel. Le comte de Fersen, ancien supérieur

25. C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 153, 170-174.

26. RA, *Diplomatica Gallica*, vol. 421, Lettre de Martin Schultz à Ulric Scheffer, 26 août 1760.

27. C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 175.

28. *Ibid.*, p. 170-174.

29. RA, *Diplomatica Gallica* vol. 340, Lettre de d'Argenson à C. F. Scheffer, 27 avril 1747. Voir C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 175-181.

d'Ulric Scheffer et maréchal de la noblesse à la diète suédoise, demande pour son ami une gratification « en consideration des services qu'il a rendu comme Employé en suede pour le service de Sa M.<sup>30</sup> ». Le frère cadet, Per Scheffer, reçoit aussi des grâces, d'abord en 1745 par un brevet de capitaine à la suite du régiment Royal Suédois « pour l'attacher au service de france », puis en 1752 le rang de colonel à la suite, et enfin en 1756 une pension de 1 200 livres sur le trésor royal, pour « l'attachement que Mrs ses freres ont marqué dans toutes occasions pour sa personne, et pour les intérêts reunis de la france et de la Suede<sup>31</sup> ».

La naissance est également un critère ouvertement reconnu. En proposant au ministre français de la guerre des avancements dans son régiment, Fredrik Axel von Fersen note toujours la naissance, l'origine et la religion de ses officiers, mais aussi, le cas échéant, des liens de parenté ou des intérêts politiques particuliers qui peuvent être décisifs. Il prie ainsi le roi de favoriser le comte de La Gardie, beau-frère du comte Ekeblad, et le baron Torwigge, neveu du sénateur Wrede<sup>32</sup>.

Dans la protection des intérêts d'amis et de parents de cette aristocratie puissante, il s'agit aussi, suivant une logique aristocratique, de protéger et de maintenir l'image d'un passé glorieux, et d'éviter que l'honneur et le renom de la noblesse suédoise ne soient entachés. L'amitié affichée avec les détenteurs du pouvoir politique est un aspect de la diplomatie et de la crédibilité des ambassadeurs, tout comme la magnificence matérielle dans la représentation (l'hôtel, les carrosses, les fêtes). Inversement, la police parisienne, qui surveille les étrangers, note toujours si un étranger de marque a des relations avec son représentant diplomatique. Par exemple, le comte Hamilton est « très recommandé à son Ambassadeur qu'il voit souvent, et qu'il présente dans les bonnes Maisons de ses sociétés<sup>33</sup> ».

La protection des compatriotes prend plusieurs formes, dont les plus importantes sont la recommandation auprès des puissants et auprès des supérieurs dans le cas des militaires, et l'introduction dans les cercles proches de la Cour ou dans les milieux littéraires. Les plus proches sont souvent logés chez l'ambassadeur, qui leur prête aussi de l'argent. Ainsi, le comte Hans Axel de Fersen et les barons Curt von Stedingk et Erik Magnus Staël von Holstein séjournent souvent longtemps chez Creutz et sont introduits par lui dans le cercle proche de la reine Marie-Antoinette et dans celui de Madame Necker<sup>34</sup>.

Par l'aide généreusement offerte à leurs compatriotes, les représentants diplomatiques souhaitent éviter qu'ils aient des mésaventures dont les bruits peuvent retomber fâcheusement sur d'autres Suédois, voire sur l'envoyé lui-même. De tels cas embarrassants se sont présentés. En 1747, muni d'une lettre de recommandation du banquier suédois Bagge à

30. RA, Stafsundsarkivet, Axel von Fersen d.ä.:s arkiv, vol. 14, Copie de lettre de Fersen à d'Argenson, 2 février 1748.

31. RA, Diplomatica Gallica vol. 355, Lettre de d'Argenson au chargé d'affaires Sven Bunge, 6 juin 1756.

32. RA, Stafsundsarkivet, Axel von Fersen d.ä.:s arkiv, vol. 14, Lettre d'Axel von Fersen à d'Argenson, 13 août 1747 : « Il est à supposer que l'intention du Roi en accordant des grâces à la nation suédoise est de se former un parti solide dans la noblesse suédoise qui par les constitutions du pays influe dans les affaires politiques. Si elle est telle il paroît aussi que l'on ne scauroit avoir assez d'attention au choix de ceux à qui on les distribue. Le Conte Delagardie et le Baron de Torwigge l'un Beaufrere du Commte d'Ekeblad senateur de Suede et l'autre Neveu du Senateur de Wreden sont de ceux qui meritent avoir la preference sur leur compatriotes [...] tant par rapport a leur naissance et meritte personnell que par rapport a leur parentée laquelle exersant les premieres dignités en [Suède] est a meme tous les jours de se rendre utile au Roi dans le senat de Suede. »

33. MAE, Contrôle des étrangers, vol. 10.

34. G. Castrén, *Gustav Philip Creutz, op. cit.*, p. 351 ; A. Geoffroy, *Gustave III et la cour de France, suivie d'une étude critique sur Marie-Antoinette et Louis XVI apocryphes*, Paris, Didier et Cie, 1867, p. 342-414.

Amsterdam, et d'un passeport signé par C.F. Scheffer, un certain Lütkens, fils d'un marchand de Stockholm, arrive à Bordeaux pour s'y faire employer. Ne connaissant pas la langue, il n'a point eu de succès et, dépourvu d'argent, il se met à falsifier des lettres de change avant d'être arrêté en novembre 1747. Dans une lettre du 21 juin 1748, le baron Scheffer écrit à la police française qu'il s'est renseigné sur les biens et la famille de Lütkens en Suède et a trouvé qu'il n'a pas de quoi payer les dettes. Par conséquent, conclut-il, « je suis obligé de Vous declarer Monsieur que je ne puis en aucune maniere me meler davantage de Luy et que je donnerai volontiers les mains a tout ce que Vous jugerez a propos de decider a son égard conformement aux regles de la justice<sup>35</sup> ».

Le plus souvent, le scandale arrive par des dettes qui ne peuvent être honorées. Le baron Cederhielm, quoique connaissant des personnes illustres telles que Tessin ou Linné, doit passer la fin de sa vie au Châtelet à cause de ses dettes<sup>36</sup>. Non sans raison, les étrangers à Paris sont vite soupçonnés de ne pas honorer leurs dettes quand celles-ci s'accumulent facilement. Afin de protéger le nom suédois auprès des banquiers et auprès de la cour, les diplomates font sans trop d'hésitation des avances à leurs compatriotes de qualité. La solidarité économique est aussi un élément important de la confiance amicale, ce qui explique en partie la phrase insouciant de comte de Creutz à Curt von Stedingk : « Quand tu as besoin d'argent, tire une lettre de change sur moi<sup>37</sup>. »

Tout comme l'État suédois est tout à fait dépendant des subsides que lui paient les puissances étrangères, l'endettement et la vie à crédit sont un fait social dans la noblesse. La lettre de change facilite un endettement incontrôlable. Au premier rang des endettés nous retrouvons les diplomates qui dépensent des sommes exorbitantes pour la représentation<sup>38</sup>. Le plus endetté de ceux-ci fut sans doute Creutz qui, sans posséder de biens en Suède, mena un train de vie fort coûteux, même pour un ambassadeur. Selon le jeune Clas Julius Ekeblad, il vivait comme un millionnaire<sup>39</sup>. Ses dépenses s'accrurent avec les voyages de la cour, la décoration de l'hôtel de Bonnac, rue de Grenelle, où il résidait, une magnifique collection de tableaux, des costumes, de nouvelles livrées pour les domestiques, un nouveau carrosse à suspension sophistiquée, des illuminations, l'indispensable argenterie et enfin de très nombreux prêts à des compatriotes dans le besoin. En 1783, au moment de son départ, les dettes de Creutz se montaient à 356 000 livres et cela malgré l'achat par le roi Gustave III de douze tableaux, des pièces principales de l'argenterie du diplomate sans compter l'avance de 50 000 livres qu'il lui avait faite pour régler les salaires des domestiques<sup>40</sup>.

Cependant, la surveillance des étrangers à Paris s'intéresse peu à la situation économique de Creutz, alors que les grosses dettes du jeune ambassadeur russe, le comte Bariatinski, attirent la curiosité de la police<sup>41</sup>. Que Creutz puisse, sans autre garantie que son rang, avoir un tel crédit chez les banquiers et les fournisseurs témoigne du respect porté

35. Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de l'Arsenal, Paris (ci-après : BNF BA), Ms Bastille 11 634, Lettre de C.F. Scheffer, 21 juin 1748.

36. BNF BA, Ms Bastille 10 345 (Cederhielm).

37. RA, Stedingska samlingen, svenska arkivet, Curt von Stedingks arkiv, vol. 103, Lettre de Creutz à Curt von Stedingk, 23 juillet 1773. Original en suédois, cité dans C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 117.

38. Voir C. Wolff, *Vänskap och makt*, op. cit., p. 129-143.

39. KB, Engeströmska samlingen, C XVII 1.4, Lettre de Clas Julius Ekeblad à Eva de La Gardie, 5 avril 1767.

40. A. Hultin, *Gustaf Filip Creutz*, op. cit., p. 312-318 ; G. Castrén, *Gustav Philip Creutz*, op. cit., p. 322-323 ; RA, *Diplomatica Gallica*, vol. 449, Lettre de Creutz à Gustave III, 30 juin 1782, ; UUB, F 421, Facture des banquiers Carlos et Claes Grill, 2 novembre 1785.

41. MAE, Contrôle des étrangers, vol. 33.

à un ambassadeur estimé et de la confiance que celui-ci met en son roi et ami, qui l'a sauvé plusieurs fois de la ruine. Pour Creutz, l'honneur de la nation et les devoirs du rang sont des motifs de dépenses qui dépassent de beaucoup ses revenus. « Mais à Paris qui est le centre où tous les étrangers arrivent il est plus nécessaire que partout ailleurs de Soutenir l'honneur de Sa cour par une maniere de vivre noble et decente. Et la considération qu'on acquiert par là influe prodigieusement sur les succès des affaires mêmes », écrit-il<sup>42</sup>.

Pour réussir dans ce travail de représentation et de protection d'intérêts nationaux comme privés, au moins aussi important que le train de vie affiché par Creutz, il faut utiliser à bon escient ce que le sociologue Mark Granovetter appelle « les liens faibles », c'est-à-dire l'art de placer un mot chez la bonne personne parmi les nombreux contacts que les diplomates ont dans les deux cours de Versailles et de Stockholm. Les représentants diplomatiques héritent d'une partie des contacts de leurs prédécesseurs, mais chacun a son réseau personnel possédant des caractéristiques propres. Ainsi, Tessin acquiert, grâce à son épouse, fille d'un ambassadeur à la cour de Louis XIV, la confiance particulière de Madame de Ventadour, de la reine Marie, de son père Stanislas, ex-roi de Pologne, et de la coterie jacobite<sup>43</sup>. De son côté, Ekeblad fréquente l'aristocratie parlementaire et la haute noblesse de robe, particulièrement le cercle autour du futur chancelier, le président Guillaume de Lamoignon<sup>44</sup>. Creutz, pendant ses dix-sept ans passés en France, a le temps de développer un immense réseau, dont le point d'équilibre change suivant les conjonctures et les circonstances politiques. Proche ami de Choiseul à la fin des années 1760, s'entendant ensuite avec le duc d'Aiguillon, il évolue dix ans plus tard dans les coterie très aristocratiques de la jeune reine, fréquentant entre autres les Rohan, les Noailles, et les Polignac<sup>45</sup>. Ces réseaux se superposent aux contacts dans les milieux littéraires et philosophiques, peut-être plus importants pour la diplomatie suédoise qu'on ne l'imagine.

### Les diplomates au salon

Dans ce qu'il est généralement convenu d'appeler les « salons » parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous retrouvons en partie les mêmes personnes que les diplomates fréquentent pour des affaires politiques. Dans la vie sociale de ces diplomates il n'y a pas de limite nette entre, d'un côté, l'exercice du pouvoir politique, et, de l'autre, la sociabilité littéraire et philosophique. Au contraire, ces deux aspects sont intimement liés. Comme Antoine Lilti l'a bien souligné, la composition des salons est souvent très aristocratique<sup>46</sup>. Les diplomates vont dans les salons pour cultiver leurs liens avec les personnes au pouvoir dans un cadre informel et intellectuel, ainsi que pour se tenir informé des nouvelles, de « l'on-dit » mondain et des rumeurs politiques. Pour l'ambassadeur comme pour l'apprenti diplomate, il s'agit d'observer et de rapporter, mais aussi d'être vu dans la bonne compagnie<sup>47</sup>.

42. Comte de Creutz, *op. cit.*, p. XXV, Lettre de Creutz à Gustave III, 28 avril 1776.

43. W. Holst, *Carl Gustaf Tessin, op. cit.*, p. 24, 113, 230, 264-265 ; G. von Proschwitz, *Tableaux de Paris et de la Cour de France.*, *op. cit.*, p. 77 ; C. Wolff, *Vänskap och makt, op. cit.*, p. 191-192.

44. RA, Ekebladskasamlingen, vol. 17, Journal de Clas Ekeblad ; RA, Ekebladskasamlingen, vol. 10, Lettres et billets ; KB, Engeströmskasamlingen, C XVII 1.4, Lettre de Clas Ekeblad à Clas Julius Ekeblad, 10 juin 1767.

45. MAE, Contrôle des étrangers, vol. 2-49 ; G. Castrén, *Gustav Philip Creutz, op. cit.*, p. 226, 329-349 ; A. Hultin, *Gustaf Filip Creutz, op. cit.*, p. 207-213, 281-288 ; C. Wolff, *Vänskap och makt, op. cit.*, p. 199-201.

46. A. Lilti, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 148-162.

47. L. Bély, *Espions et ambassadeurs, op. cit.* ; A. Lilti, *Le Monde des salons, op. cit.*, p. 127 ; C. Wolff, *Vänskap och makt, op. cit.*, p. 191, 200, 202.

Pratiquement tous les envoyés de Suède à Paris et tous les aristocrates suédois visitant Paris se rendent dans les salons. Cependant, nous sommes particulièrement bien renseignés sur les fréquentations du comte de Creutz dont la mission à Paris est, en grande partie, rapportée dans la série des rapports du contrôle des étrangers conservée aux archives du ministère des Affaires étrangères<sup>48</sup>. Lui-même poète bucolique, très attaché aux cercles littéraires et intellectuels, Creutz est une des personnalités les plus connues du corps diplomatique parisien de son temps. On le voit de préférence chez Madame Necker où il retrouve ses bons amis Marmontel et le marquis Caraccioli, ambassadeur de Naples, mais aussi Raynal, Suard, Thomas, d'Holbach, Diderot, Grimm, La Harpe et Morellet. La société de Madame Necker, au style moins guindé que celui des salons les plus aristocratiques, semble avoir été très importante pour Creutz<sup>49</sup>. Mais il fréquente tout autant le salon de Madame Geoffrin et celui de Madame Du Deffand. Il est aussi un convive régulier chez la comtesse de La Marck, la maréchale de Luxembourg, et Madame de Boufflers, amie de Gustave III. Après la mort de Madame Geoffrin et de Madame Du Deffand, les cercles de Madame de La Reynière et de Madame de La Ferté-Imbault prennent une place encore plus importante dans la vie sociale de l'ambassadeur de Suède<sup>50</sup>.

Ce caméléon social va donc aussi bien chez les encyclopédistes que chez les matérialistes, les physiocrates ou la coterie antiphilosophique. Ceci provoque le commentaire acide de Madame Du Deffand, qui voit en Creutz « un pédant, un doucereux, un flagorneur, un admirateur des philosophes modernes<sup>51</sup> ». En outre, Creutz reçoit chez lui le lundi : pour dîner, le corps diplomatique et les étrangers, pour souper, l'aristocratie lettrée de la Cour. Les diplomates amis de l'ambassadeur de Suède sont appelés, dans les rapports de police, « société des lundis » ou « société des fracs », ce qui témoigne de l'importance, pour ces diplomates, des modes et de l'innovation vestimentaire comme moyen de distinction<sup>52</sup>.

Amateur de musique et d'art lyrique, Creutz organise aussi des concerts, particulièrement pour promouvoir son protégé Grétry<sup>53</sup>. Lors de ces réceptions, on trouve généralement un ou deux jeunes Suédois de passage que Creutz veut introduire dans sa société afin de leur faire rencontrer « les gens les plus distingués dans les arts et les lettres<sup>54</sup> ».

Être au centre de la sociabilité est un atout incontestable pour le diplomate. En tenant table ouverte, en associant son nom à celui d'autres personnalités en vue, et en se faisant le pivot de l'innovation artistique et littéraire, l'ambassadeur se rend incontournable pour ceux qui pérégrinent de salon en salon. Cependant, si Creutz est un personnage exceptionnel et un génie littéraire dans son pays, son train de vie est aussi une mise en scène : Creutz représente une aristocratie étrangère soucieuse de montrer sa parfaite maîtrise des codes de la sociabilité et de la culture françaises. Avant tout, il souhaite fêter le pouvoir et la

48. MAE, Contrôle des étrangers, vol. 2-49.

49. G. Castrén, *Gustav Philip Creutz, op. cit.*, p. 340 ; J.-P. Guicciardi et G. Thierriat (éd.), *Jean-François Marmontel, Mémoires*, Paris, Mercure de France, 1999, p. 202-203. Sur le salon de Madame Necker, voir le jugement du comte de Ségur : « On respirait dans cette maison un air de simplicité et de vertu, tout à fait étranger au milieu d'une Cour brillante et d'une capitale corrompue », d'après J. Hellegouarc'h, *L'Esprit de société. Cercles et « salons » parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Garnier, 2000, p. 218.

50. C. Wolff, *Vänskap och makt, op. cit.*, p. 205-207.

51. D'après B. Craveri, *Madame Du Deffand et son monde*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 584.

52. MAE, Contrôle des étrangers, vol. 3, ministres étrangers, rapport du 15 au 23 décembre 1774 : « [Ils] forment une société très intime, et se voyent très fréquemment les uns chés les autres ».

53. MAE, Contrôle des étrangers, vol. 2-4 ; Marmontel, *op. cit.*, p. 302-303, 313.

54. RA, *Diplomatica Gallica*, vol. 431, Lettre de Creutz à Clas Ekeblad, 25 février 1767. Lettre également publiée dans M. Molander, *Le Comte de Creutz, op. cit.*, p. 55 ; Sur Creutz, voir aussi C. Wolff, *Vänskap och makt, op. cit.*, p. 208-217.

magnificence du roi de Suède pour faire oublier combien ce royaume excentré est en vérité appauvri. Mécène généreux, il ne fait qu'imiter son prédécesseur Tessin, et représente un roi protecteur des arts et des lettres.

L'effort de propagande de la monarchie suédoise est particulièrement remarquable au moment de l'accession au trône et de la révolution de Gustave III en 1771-1772. Le jeune roi, qui se trouve à Paris au moment de la mort de son père, est très fêté dans les salons parisiens, et Creutz fait de son mieux pour y confirmer l'image d'un prince éclairé, tout en transmettant ses lettres aux maîtresses de maisons avec lesquelles il reste en contact<sup>55</sup>. Avec Scheffer, ancien gouverneur du prince, il participe aussi au recrutement de philosophes, tel Marmontel, pour que ceux-ci glorifient le roi. Ainsi, l'image des diplomates suédois à Paris comme transmetteurs de Lumières françaises vers le Nord est peut-être simplificatrice<sup>56</sup>.

## Conclusion

Les rapports entre la noblesse suédoise et la France au XVIII<sup>e</sup> siècle se placent dans le contexte de la société de cour, avec sa logique caractéristique du don et du contre-don, et son jeu complexe de loyautés politiques et d'honneurs. De même, la matérialisation de la représentation diplomatique tout comme les investissements de l'aristocratie suédoise dans des structures militaires françaises suivent des modèles aristocratiques de représentation ostentatoire et de prestige.

La représentation diplomatique de la Suède à Paris se trouve, pendant pratiquement toute la période étudiée, entre les mains du parti des Chapeaux qui offre cette charge à sa jeunesse éduquée dont les membres sont liés à la fois entre eux et avec les plus hauts dirigeants de la politique suédoise par la parenté ou l'amitié. L'aristocratie suédoise utilise aussi ses relations personnelles pour, par exemple, faciliter ses investissements dans des carrières militaires en France. En même temps, l'État français maintient les loyautés par la distribution de charges et de gratifications militaires qui ont pour but d'attacher l'élite politique suédoise à la France.

Les services mutuels que se rendent l'élite politique suédoise et le gouvernement français sont facilités par les vastes réseaux personnels des diplomates à la cour de France. Dans ces échanges de services, services militaires ou services politiques contre gratifications, pensions et titres, les représentants diplomatiques de la Suède à Paris jouent le rôle de médiateurs privilégiés. Un rôle similaire incombe aux représentants de la France à Stockholm. Les rapports entre les diplomates et leurs protégés prennent l'allure d'un jeu d'équilibre entre amitié confidentielle et exercice de pouvoir, entre don et obligations.

L'amitié et la confiance comme corollaires du pouvoir se retrouvent d'une manière frappante dans la fréquentation des salons « littéraires » de Paris par les diplomates et leurs protégés. En effet, il est pratiquement impossible de distinguer les motifs purement littéraires et intellectuels des intérêts politiques, la mondanité n'étant qu'un des moyens de l'exercice du pouvoir. Enfin, la maîtrise de la sociabilité française sert aussi à l'aristocratie suédoise de moyen de distinction, lui permettant ainsi de disposer d'un outil pour perpétuer son mode de vie cosmopolite et sa domination culturelle et politique en Suède.

UNIVERSITÉ D'HELSINKI

55. Sur Gustave III et les salons parisiens, voir par exemple A. Lilti, *Le monde des salons*, op. cit., p. 387-390 ; sur le rôle de Creutz, voir A. Hultin, *Gustaf Filip Creutz*, op. cit., p. 218-251.

56. A ce sujet, voir par exemple C. Wolff, « The Swedish Aristocracy and the French Enlightenment circa 1740-1780 », *Scandinavian Journal of History*, vol. 30, 2005, 3-4, p. 259-270.